

Les Religieuses, leur contribution à la société québécoise

Monique Dumais, o.s.u.



Notman Photographic Archives, McGill University

Sault Recollet, Que. 1866

'Nous, Charles Huault de Montmagny, Lieutenant pour Sa Majesté, avons reçu avec contentement les Révérendes Mères Religieuses Ursulines (. . .) et consentons de notre pouvoir et autorité qu'elles s'établissent en ce pays pour y vaquer à l'éducation des petites filles tant des Français que des Sauvages.¹' Tel est l'énoncé de l'acte de réception en date du 1^{er} août 1639 des premières religieuses enseignantes en Nouvelle-France. En effet, arrivaient en 1639 à Québec deux groupes de religieuses

cloîtrées: les Ursulines qui viennent de Tours et de Paris, sous la conduite de Marie de l'Incarnation² ainsi que les Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, recrutées dans un monastère de Dieppe. Les Ursulines s'occuperont d'un séminaire de filles françaises et huronnes, tandis que les Hospitalières seront chargées de l'Hôtel-Dieu de Québec qui reçoit les malades.

Depuis cette première arrivée, les religieuses n'ont cessé d'être largement présentes dans l'histoire de

la Nouvelle-France et du Québec. En 1760, la Nouvelle-France compte 204 religieuses soit une femme sur 175 qui était religieuse³.

Après la conquête anglaise, il faut souligner que les fondations ont été nombreuses, spécialement à partir de 1837 qui est le début d'une période d'effervescence où Mgr Bourget, deuxième évêque de Montréal, contribuera à l'implantation de nouvelles communautés, tout particulièrement dans la région montréalaise⁴.

L'accroissement des effectifs des communautés religieuses a été très étonnant. Le tableau suivant nous le prouve éloquemment.

Il y a une progression constante à partir de 1900 pour atteindre un sommet en 1965. Entre 1940 et 1950, la proportion a été établie à une religieuse pour 111 femmes. Bernard Denault a fait l'hypothèse qu'il s'agit de la proportion la plus élevée du monde catholique. La situation a changé rapidement depuis 1965 et les religieuses



Archives Nationales du Québec

Soeurs de la Charité, Couvent du Labrador

Année	Nombre de communautés	Effectifs		
		Hors Québec	Québec	Total
1850.....	15	23	650	673
1901.....	36	2973	6628	9601
1911.....	49	4335	9964	14299
1921.....	58	5760	13579	19339
1931.....	73	7671	19616	27287
1941.....	80	9687	25488	35175
1951.....	105	10171	30383	40554
1961.....	128	11860	35073	46933
1965.....	132	12490	43274	46764
1969.....	132	12082	33565	45647

Effectifs des communautés de femmes 1850-1969⁵

étaient au nombre de 26,786 au Québec en 1979⁶.

Les religieuses sont des femmes poussées à s'engager dans un projet de vie bien particulier en raison d'une motivation spirituelle très forte sans qu'on doive négliger des raisons psychologiques, sociales, économiques qui ne sont pas encore clairement identifiées⁷. Il m'apparaît aussi que la vie religieuse a permis à des femmes d'entreprendre et de poursuivre des activités qui étaient acceptées pour celles qui portaient voile et non pour celles qui avaient pris mari, étaient entourées d'enfants et étaient ainsi bien occupées. Les raisons diffèreraient quelque peu aujourd'hui où les femmes

célibataires et mariées ont plus de possibilités sociales.

Un vaste courant de zèle religieux a marqué les débuts de la Nouvelle-France, ce qui a permis l'éclosion de communautés féminines qui ont joué 'un rôle de premier plan particulièrement important⁸, dans la fondation spirituelle de la colonie. A Québec, les Ursulines ont assuré l'enseignement tandis que les Hospitalières s'occupaient de l'hospitalisation. À Montréal les Hospitalières de Saint-Joseph continuent l'oeuvre du soin des malades commencée par Jeanne-Mance, depuis la fondation de Ville-Marie, tandis que Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame,

s'occupe de l'instruction des garçons et des filles, en fondant un réseau d'écoles de village destinées à l'ensemble de la population. En plus d'assurer l'éducation et l'hospitalisation, ce sont des communautés de femmes qui ont assuré dès la fin du XVII^e siècle plusieurs services relevant de la charité publique tels que le soin des pauvres, vieillards, invalides, fous, filles, orphelins⁹.

On peut ainsi affirmer que les religieuses ont joué un rôle d'agents actifs dans la société. Elles se sont livrées à leurs tâches qui étaient pour elles une mission apostolique avec un sens poussé du dévouement et du service. Pour être le plus

adéquatement au service de leurs soeurs et de leurs frères, elles se sont données des compétences, tant au niveau académique qu'à celui des qualités humaines, qu'elles ont essayé de développer au plus haut point. Notons que Marie de l'Incarnation a composé, dès les premières années de la Nouvelle-France, un dictionnaire français-algonquin, un dictionnaire algonquin-français, un dictionnaire iroquois, un catéchisme iroquois, un livre d'histoire sacrée et choses saintes en algonquin¹⁰. Plus récemment, au cours des années 1950-60, les religieuses ont passé la plupart de leurs fins de semaine pendant l'année

scolaire, et leurs vacances d'été à se perfectionner au niveau de brevets d'enseignement, de baccalauréats et de maîtrises ainsi qu'à suivre des sessions de croissance personnelle et de formation sociale. Il faut signaler que les religieuses ont assumé la tâche de formation des institutrices, et les Écoles normales maintenant disparues ont été ce qui a permis à beaucoup de femmes du Québec de posséder une instruction de qualité si bien que 'le nombre de femmes instruites excédaient celui des hommes'¹¹.

Les religieuses ont été des innovatrices. En voici quelques exemples. Dès 1851, une religieuse, Albine Gadbois, inaugure la réhabilitation de sourds-muets et va chercher, à New York et en Allemagne la formation nécessaire¹². Ce sont les Dames de la Congrégation qui vont ouvrir en 1910 le premier collège classique pour jeunes filles et plusieurs communautés vont assumer seules entre 1910 et 1960 sans subventions gouvernementales, ce domaine de l'éducation féminine¹³. Les premières maîtrises et les premiers doctorats décernés à des femmes au Québec sont presque tous attribués à des religieuses¹⁴. Il n'est donc pas étonnant de retrouver une religieuse Soeur Marie Laurent de Rome, religieuse de Sainte-Croix, membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, créée en 1961.

Avec la Révolution tranquille, le clergé et les communautés religieuses perdent un monopole certain sur les vastes secteurs de l'éducation, de l'hospitalisation, du bien-être social. L'État acceptant désormais d'assumer les fonctions qui lui revenaient, le monde religieux a dû le laisser

prendre la gérance dans ces trois domaines et lui remettre ou vendre la plupart des institutions ne se réservant que quelques-unes considérées nettement comme faisant partie du secteur privé.

Les religieuses ont dû se réajuster à cette société sécularisée, qui est bien consciente de ses responsabilités. Après avoir possédé, dirigé de grandes maisons d'enseignement, de grands hôpitaux, des institutions complexes de service social, elles ont été amenées à exercer une présence plus discrète, moins prestigieuse, plus mêlée avec tout le monde. Elles sont devenues des enseignantes, des infirmières, des travailleuses sociales, devant se chercher et défendre un emploi. Leur apparence extérieure s'est aussi acclimatée à ce nouveau type d'engagement social: les religieuses ont pour la plupart laissé l'habit religieux pour revêtir le prêt-à-porter de nos centres d'achat; elles ont quitté les grands couvents ou monastères pour vivre dans des maisons ordinaires en petits groupes. C'est vraiment l'époque de l'enfouissement dans la pâte humaine, de la condition de femme parmi et avec d'autres femmes, avec beaucoup de simplicité de cœur et de sobriété d'allure.

Ce changement de style dans l'implication sociale n'est pas sans soulever bien des questions chez un bon nombre de religieuses, qui, habituées à travailler autrefois bénévolement pour l'oeuvre commune d'une communauté, reçoivent maintenant un salaire, partagent la condition des travailleuses et des travailleurs et doivent ainsi entrer dans le jeu serré de la négociation de conventions collectives. Y a-t-il d'autres secteurs de la société où les religieuses devraient travailler et

consacrer le meilleur de leurs énergies? Les communautés religieuses s'inscrivant dans un processus de contestation de la société — pensez à un François d'Assise, à une Thérèse de Calcutta, prix Nobel de la paix 1979 — il est à se demander si elles ne font que se conformer à cette société et s'aligner dans la société de consommation¹⁵. De plus, les religieuses ont auparavant répondu à des besoins non comblés par les ressources de L'État; elles demeurent toujours en état d'alerte pour détecter les demandes d'une société en pleine transition et en quête d'un sens revivifiant. De nouveaux types d'engagement sont actuellement expérimentés par les religieuses dans les quartiers défavorisés, auprès des femmes battues, des personnes en voie de réhabilitation de toutes sortes.

Il m'apparaît aussi que les religieuses sont appelées à s'inscrire dans les grands mouvements de la société qui sont préoccupés de justice sociale, engagés à défendre les droits des personnes et des collectivités. Les religieuses n'ont pas été exercées au temps de leur noviciat à pratiquer une militance ouverte. Appartenant à une société sensibilisée à la défense des droits des personnes, elles seront appelées à partager des luttes¹⁶ tout particulièrement celles du mouvement des femmes, à faire connaître leurs revendications et à abolir un silence qui pourrait devenir complice de discriminations, d'oppressions. Elles seront ainsi amenées à faire partie de groupes militants et parfois à animer de tels groupes. Ce n'est pas dévier des perspectives des fondatrices qui ont été des femmes inspirées, passionnées, audacieuses, prêtes à se lancer dans les aventures les plus folles pour

répandre la Bonne Nouvelle de la libération apportée par Jésus et qui doit se poursuivre dans son Eglise! ☉

Notes

1. Archives des Ursulines de Québec.
2. Marie de l'Incarnation, une grande mystique, femme d'action, béatifiée le 22 juin 1980.
3. Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le régime militaire*, 2 vols., Québec, P.U.L., 1957.
4. Bernard Denault et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal et Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1975, p. 45.
5. *Ibid.*, p. 43.
6. *Statistiques des congrégations religieuses du Canada, 1979*. Ottawa.
7. Micheline Dumont-Johnson, 'Les Communautés religieuses et la condition féminine', *Recherches sociographiques*, XIX, 1 (janvier-avril 1978), p. 84. La plupart de mes données historiques proviennent de cet article.
8. James Douglas, 'The Status of Women in New England and New France', *Queen's Quarterly*, 1912, p. 374.
9. Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*. Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1968, p. 245.
10. Soeur Sainte-Marie, o.s.u., *La Pédagogie de Marie de l'Incarnation*. Montréal, Le Messager canadien, 1945, p. 11.
11. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec*, 11, p. 390. De nombreux autres témoignages sont cités dans: R. E. Seguin, 'La Canadienne au XVIIe et au XVIIIe siècles', *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XIII, 4, (mars 1960), pp. 492-508.
12. Andrée Desilets, 'Albine Gadbois', dans *Dictionnaire biographique du Canada*, t. X, 1972.
13. *La Signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles*. Montréal, Fides, 1954, pp. 9, 15.
14. *Ibid.*, pp. 89, 93.
15. Monique Dumais, 'Les Défis d'être une femme religieuse', *Possibles*, vol. 4, no 1 (automne 1979), pp. 147-154.
16. Monique Dumais, 'Vie religieuse et féminisme', *La Vie des communautés religieuses*, (février 1980), pp. 53-60; Elisabeth J. Lacelle, 'Pour un ordre humain d'alliance évangélique: devenir une femme', *La Vie des communautés religieuses*, (juin 1980), pp. 162-186.